



Prélèvement par virement indû

Par Moidu60

Bonsoir,
ce matin en regardant sur le net mon compte je me suis aperçu qu'hier il y avait eu un virement à partir de mon compte (virement qui n'est absolument pas de mon fait) et même un autre le 10 février.
Heureusement j'ai compris rapidement ce qui c'était probablement passé.
Il se trouve que mon frère a demandé à faire un virement permanent à partir de son compte vers une société et la banque au lieu de prélever l'argent sur son compte, elle a prélevé les sommes sur le miens.
pour le mois dernier il a fait un chèque à la société.
Le pire est que mon frère voyant que les sommes n'étaient pas prélevées sur son compte a refait la procédure dans une autre agence et ils ont bien prélevé sur son compte à partir de ce mois (hier donc) mais en continuant à prélever sur le miens.
La Banque a reconnu son erreur mais que se passe t-il maintenant qui doit rembourser qui ?
La société qui a reçu les sommes en double doit les rendre mais à qui ? à la banque, à mon frère, à moi ?

Merci par avance de vos éclairages.

Par Nihilscio

Bonjour,

L'erreur a été commise par la banque. Elle a viré des sommes de votre compte sur celui d'un tiers alors que vous n'aviez ordonné aucun virement ni accepté aucun prélèvement. C'est tout simple, elle doit vous rembourser. Elle se débrouillera avec la personne ayant reçu les sommes. La banque assumera ses erreurs. Vous n'avez pas à assumer les erreurs de la banque.

Par Moidu60

La conseillère de l'agence qui a commis l'erreur m'a dit dans l'après-midi qu'ils allaient stopper les prélèvements sur mon compte et me rembourser sans me dire quand? elle a reconnu son erreur à demi-mot, elle m'a dit qu'elle n'a pas compris ce qui c'était passé mais bon il est évident que le conseiller ne s'est pas foulé et a pris le 1er nom qui correspondait sans vérifier les prénoms et adresses.
Heureusement que c'est mon frère et que j'ai pu faire le rapprochement rapidement entre la location qu'il faisait et ce virement et lui ait demandé la confirmation.
La bourde est énorme, heureusement que ce n'était pas un crédit immobilier et que je me suis aperçu assez rapidement.

Par janus2

Bonjour,
J'ai du mal à comprendre comment cette erreur a été possible. Lorsque vous demandez un virement, il y a un imprimé à remplir avec, en particulier, les numéros de compte émetteur et destinataire. La banque ne se base pas sur les noms. Donc à moins que votre frère n'ait indiqué votre numéro de compte...

Par Moidu60

Bonjour,

Non il n'a pas et ne l'a jamais eu.

Je ne sais pas quelle procédure il a suivi pour la demande de virement mais il est probable qu'elle était bonne et que

c'est après quand il a fallu prélever qu'il y a eu intervertissement des comptes de la part de la banque agricole pour ne pas la nommer.

Mon conseiller m'a appelé ce matin en s'excusant me garantissant que je devrais être remboursé dans les heures à venir, pour le moment rien.

Quand je l'ai eu au téléphone ce matin, il pensait que j'étais juste prélevé par erreur et ne faisait pas le lien entre les prélèvements en double sur mon compte et sur le compte de mon frère au bénéfice de la société qui a reçu en février et mars les sommes en double.

Visiblement à la banque, ils ont du mal à comprendre aussi ce qui a pu se passer ou du moins feignent de ne pas comprendre.